

DANDRIVE
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 17-19 avenue Désambrois, 06000 NICE
798 030 227 RCS NICE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 27 JUIN 2025

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 163 315 euros en intégralité au compte « report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme

Le Président
DANIEL SBERNA





**CIBELLY
SOUESME AUDIT**

Bureau Antibes-Sophia-Antipolis
Bureau Clans
Bureau Grasse
Bureau Nice Centre
Bureau Nice Est
Bureau Nice Ouest
Bureau Paris
Bureau Puget-Théniers

S.A.S DANDRIVE

Société Par Actions Simplifiée au Capital Social de 10 000 €

17-19 AVENUE DESAMBROIS
06000 NICE

R.C.S. NICE 798 030 227

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024



SARL CIBELLY SOUESME AUDIT
16 RUE CAIS DE PIERLAS,
06300 NICE
04 92 00 44 60
CONTACT@CIBELLY.FR

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE AUPRÈS DE LA
COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE BASTIA
SARL AU CAPITAL DE 5 000€
SIRET 511 022 857 00011

Membre Indépendant
A U D E C I A

À l'assemblée générale de la société,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale de votre société, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **DANDRIVE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- Référentiel d'audit

Nous avons réalisé notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments collectés suffisent au fondement de notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié de l'ensemble des principes comptables appliqués et méthodes d'évaluation retenues, ainsi que leur correcte application et la pertinence des informations fournies dans l'annexe des comptes.

Nos appréciations se sont également portées sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. à l'exception du point ci-dessous.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction de la société.



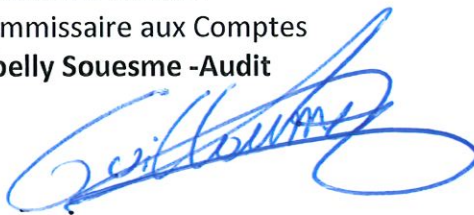
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Nice,
le 15 Juillet 2025

Guillaume CIBELLY
Commissaire aux Comptes
Cibelly Souesme -Audit



Annexe au rapport

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net 31/12/2024 ③	Net 31/12/2023 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 786	AG	4 786	
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	46 565	AS	42 561	4 004
Autres immobilisations corporelles	AT	123 444	AU	74 260	49 184
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	15 200	BI	15 200	15 200
TOTAL II	BJ	189 995	BK	121 607	68 388
Matières premières, approvisionnements	BL	20 033	BM	20 033	18 834
En cours de production : - de biens - de services	BN BP		BO BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	468 462	BU	468 462	509 953
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	83 584	BY	83 584	84 374
Autres créances (3)	BZ	495 553	CA	495 553	371 130
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	208 311	CG	208 311	402 196
Charges constatées d'avance (3)	CH	3 210	CI	3 210	4 334
TOTAL III	CJ	1 279 153	CK	1 279 153	1 390 821
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecarts de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	1 469 149	IA	121 607	1 347 542
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

			Net	31/12/2024	Net	31/12/2023
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	10 000	DA	10 000	10 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB			
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC			
Réserve légale (3)			DD			
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	DF			
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG			
Report à nouveau			DH	-362 598	-393 490	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	-163 315	30 892	
Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées			DK			
TOTAL I			DL	-515 913	-352 598	
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
TOTAL II			DO			
Provisions pour risques			DP			
Provisions pour charges			DQ			
TOTAL III			DR			
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	126 641	26 810	
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV	1 132	1 132	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 413 604	1 421 106	
Dettes fiscales et sociales			DY	301 968	371 591	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA	20 109	4 398	
Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL IV			EC	1 863 455	1 825 037	
Écarts de conversion passif		V	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE	1 347 542	1 472 439	

Renvois :			
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 863 455	1 825 037
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH	126 641	25 585

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		31/12/2023
Ventes de marchandises	FA	12 704 912	FB		FC	12 704 912	14 327 258
Production vendue : - biens	FD	1 507 686	FE		FF	1 507 686	5 071
- services	FG	45 640	FH		FI	45 640	62 164
Chiffre d'affaires net	FJ	14 258 237	FK		FL	14 258 237	14 394 493
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	5 620	11 937
Autres produits (1) (11)					FQ	853	787
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	14 264 710	14 407 217
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	9 884 863	10 888 896
Variation de stock (marchandises)					FT	41 491	17 572
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	1 056 550	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	-1 199	779
Autres achats et charges externes (3)					FW	1 591 376	1 594 230
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	93 485	95 757
Salaires et traitements					FY	1 281 373	1 320 157
Charges sociales (10)					FZ	386 888	388 648
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements (14)					GA	21 486	21 777
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	63 516	39 614
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	14 419 828	14 367 428
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-155 118	39 789
Bénéfice attribué ou perte transférée				III	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré				IV	GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 469	1 411
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	3 469	1 411
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 853	26
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		3 937
Total des charges financières (VI)					GU	6 853	3 963
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	-3 384	-2 552
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	-158 501	37 237

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

			31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	3 878	6 345
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF	936	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	4 814	6 345
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-4 814	-6 345
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX		HJ		
Impôts sur les bénéfices X		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	14 268 179	14 408 628
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	14 431 494	14 377 736
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	-163 315	30 892
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	- Produits de locations immobilières	HY	12 871	24 872
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3)	- Crédit-bail mobilier	HP	8 564	8 564
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	- Produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX		
(6 ter)	- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont : - Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	- Transferts de charges	A1	5 620	11 937
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	718	692
(13)	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives A6			
	obligatoires A9			
	(dont cotisations facultatives Madelin) A7			
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite) A8			
(14)	- Montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CONTRAVENTIONS			3 878	
VNC IMMO			936	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Charges antérieures	Produits antérieurs

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 1 347 542 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : -163 315 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de Commerce et du plan comptable général (PCG)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- '- continuité de l'exploitation,'
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

AUTRES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Néant.

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 1 347 542 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -163 315 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Changement d'actionnariat: cession de parts de M SBERNA Daniel à SAS MAGIONE

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

NEANT

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "dernier prix d'achat connu, coûts logistiques en sus".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice		Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		4 786		
	TOTAL	4 786		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencs. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.		46 565		
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers		93 791		
Mat. de transport		19 366		9 192
Mat. de bureau et info., mobilier		5 896		
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL	165 618		9 192
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		15 200		
	TOTAL	15 200		
	TOTAL GENERAL	185 603		9 192
Cadre B	Diminutions		Réévalu. légale ou éval. par mise en équival.	
	Virement	Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			4 786	
	TOTAL		4 786	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencs. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.			46 565	
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers			93 791	
Mat. de transport		4 800	23 758	
Mat. de bureau et info., mobilier			5 896	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL	4 800	170 010	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			15 200	
	TOTAL		15 200	
	TOTAL GENERAL	4 800	189 995	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

	Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et développement					
Fonds commercial					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		4 786			4 786
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 786			4 786
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions : - Sur sol propre					
- Sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriel		38 905	3 656		42 561
Installations générales, agencements et aménagements divers		40 520	13 121		53 640
Matériel de transport		14 393	4 211	3 864	14 740
Matériel de bureau et informatique, mobilier		5 383	498		5 880
Emballages récupérables et divers					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	99 200	21 486	3 864	116 821
	TOTAL GÉNÉRAL	103 986	21 486	3 864	121 607

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations				Reprises		Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencs et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			

	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	15 200		15 200
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	83 584	83 584	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	16 116	16 116	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	401	401	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	479 036	479 036	
Charges constatées d'avance	3 210	3 210	
TOTAL	597 547	582 347	15 200

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	126 641	126 641		
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 413 604	1 413 604		
Personnel et comptes rattachés	107 343	107 343		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	141 316	141 316		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 604	1 604		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	51 705	51 705		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	1 132	1 132		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	20 109	20 109		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL	1 863 455	1 863 455	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés
personnes physiques